

APPENDICE No 1

RAPPORTS DU SOUS-COMITÉ.

PREMIER RAPPORT.

VENDREDI, 26 juin 1891.

Le sous-comité du comité permanent des Privilèges et Elections auquel ont été soumis, dans le but de les examiner, les livres de comptes remis par M. Michael Connolly, en conformité de l'ordre de la Chambre, demande la permission de présenter ce qui suit, comme étant son premier rapport :

Que les délibérations du sous comité ont été faites à huis-clos.

Que pendant les délibérations tenues par le sous-comité les personnes suivantes ont été les seules admises dans la salle : M. Tarte et son conseil ; l'autre conseil admis à être entendu devant le comité ; les comptables admis à avoir accès aux documents confiés à la garde du comité ; MM. Michael Connolly et Martin P. Connolly ; les sténographes et les greffiers.

Que pendant l'interrogatoire de M. Hyde, M. O. E. Murphy est entré dans la salle, à la demande de M. Tarte et de son conseil, et que M. Stuart et M. Ferguson ont protesté contre cela.

Il passait alors trois heures, et la Chambre étant en séance, l'objection a été réservée à la décision du comité permanent, M. Murphy quittant la salle, sur les entrefaites.

Le sous-comité soumet aussi toutes les minutes de la preuve prises par lui jusqu'à date.

Le tout étant respectueusement soumis.

D. GIROUARD,
Président.

SECOND RAPPORT.

SAMEDI, 4 juillet 1891.

Le sous-comité du comité permanent des Privilèges et Elections, auquel ont été soumis, dans le but de les examiner, les livres de comptes remis par Michael Connolly, en conformité de l'ordre de la Chambre, demande la permission de présenter ce qui suit comme étant son second rapport :

Que depuis la présentation de son premier rapport, le 26 juin 1891, votre sous-comité a eu deux séances dans le but d'examiner plus au long les dits livres de comptes et qu'il demande la permission de soumettre ici les minutes de la preuve faite à chacune des séances.

Le tout étant respectueusement soumis.

D. GIROUARD,
Président.
